

Noyers

Noyers, la commune



Le blason de la commune est adopté le 24 novembre 2005

Les armes de Noyers se blasonnent ainsi:

D'or au noyer de sinople senestré d'une roue de moulin rais de sable, le tout sur une rivière d'azur mouvant de la pointe.

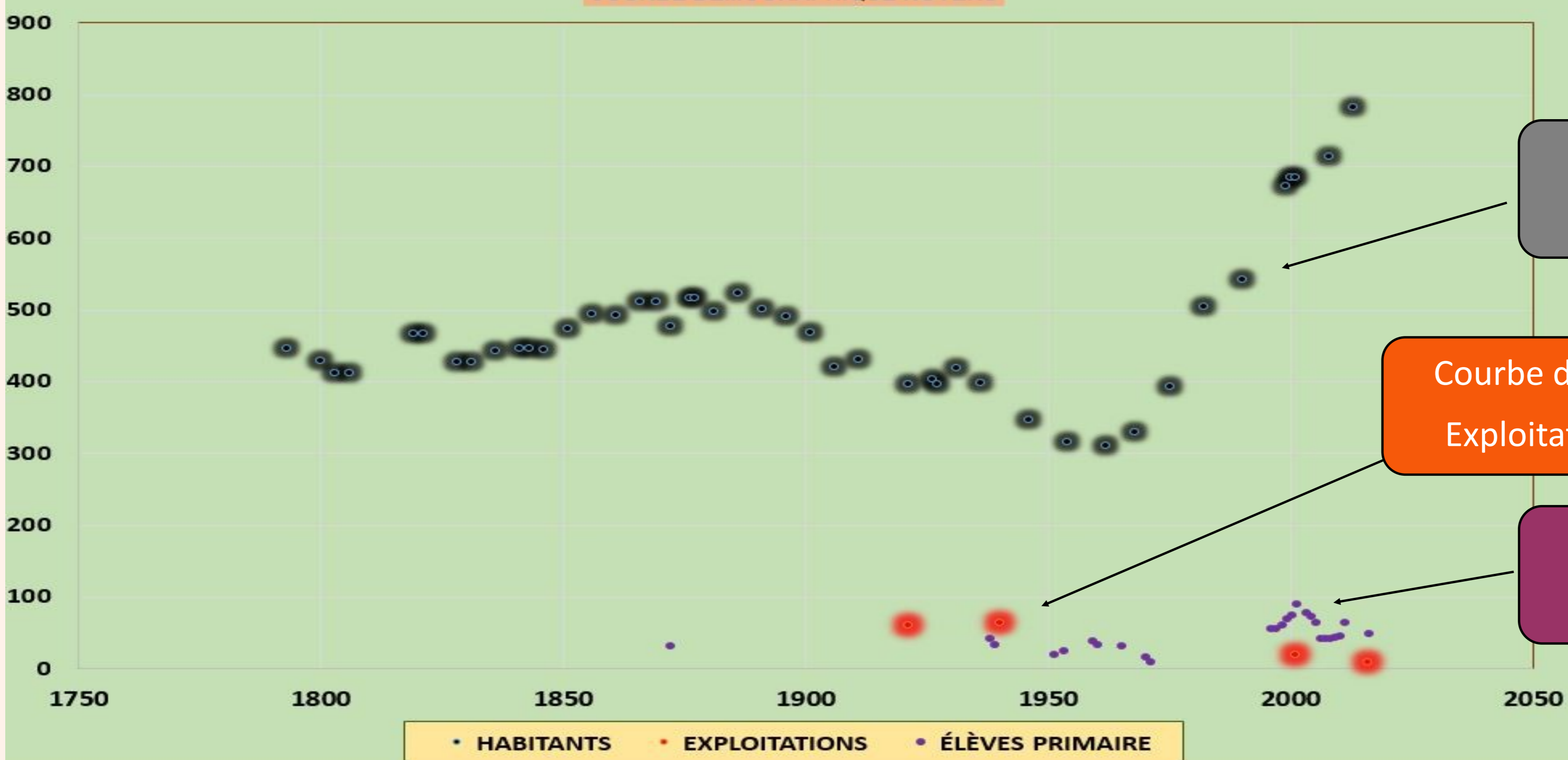
D'or à la champagne d'azur accompagnée d'un noyer de sinople et d'une roue de moulin de sable. La composition s'inspire aussi bien de l'étymologie du nom de la commune, « Nucarios », signifiant les noyers, que de la richesse du territoire communal sur lequel était autrefois des moulins et la fontaine Saint Genou.

Ce village tire son nom d'un toponyme désignant un arbre à fruits comestibles: le noyer. En 1240, il s'est appelé Noerlis, on trouve trace de cet ancien nom dans une notification de vente de l'archevêque de Sens à un dénommé Robert Noix et à son épouse. La forme de Noyers est définitive vers 1350.

La paroisse de Noyers acquiert le statut de municipalité avec le décret du 12 novembre 1789 de l'Assemblée Nationale puis celui de « commune », au sens de l'[administration territoriale](#) actuelle, par le décret de la [Convention nationale](#) du [10 brumaire an II](#) (31 octobre 1793). Il faut toutefois attendre la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale pour qu'un régime juridique uniforme soit défini pour toutes les communes de France, point de départ de l'affirmation progressive des communes face au pouvoir central.

Circonscription	Nom	Période	Type	Évolution du découpage territorial
District	Montargis	1790-1795	Administrative	La commune est rattachée au district de Montargis de 1790 à 1795 ^{19,20} . La Constitution du 5 fructidor an III , appliquée à partir de vendémiaire an IV (1795) supprime les districts, rouages administratifs liés à la Terreur , mais maintient les cantons qui acquièrent dès lors plus d'importance ²⁵ .
Canton	Lorris	1790-1801	Administrative et électorale	Le 10 février 1790, la municipalité de Noyers est rattachée au canton de Lorris ^{26,19} . Les cantons sont supprimés, en tant que découpage administratif, par une loi du 26 juin 1793, et ne conservent qu'un rôle électoral ²⁵ . Ils permettent l'élection des électeurs du second degré chargés de désigner les députés ²⁷ . Les cantons acquièrent une fonction administrative avec la disparition des districts en 1795.
	Lorris	1801-2015		Sous le Consulat , un redécoupage territorial visant à réduire le nombre de justices de paix ramène le nombre de cantons dans le Loiret de 59 à 31 ²⁸ . Noyers est alors rattachée par arrêté du 9 vendémiaire an X (30 septembre 1801) au canton de Lorris , sous le nom de Noyers ^{29,19} .
	Lorris	2015-	Électorale	La loi du 17 mai 2013 ³⁰ et ses décrets d'application publiés en février et mars 2014 ³¹ introduisent un nouveau découpage territorial pour les élections départementales. La commune est alors rattachée au nouveau canton de Lorris ³¹ . Depuis cette réforme, plus aucun service de l'État n'exerce sa compétence sur un territoire s'appuyant sur le nouveau découpage cantonal. Le canton a disparu en tant que circonscription administrative de l'État ; il est désormais uniquement une circonscription électorale dédiée à l'élection d'un binôme de conseillers départementaux siégeant au conseil départemental ³² .
Arrondissement	Montargis	1801-	Administrative	Noyers est rattachée à l'arrondissement de Montargis depuis sa création en 1801 ^{19,29} .
Circonscription législative	6 ^e circonscription	2010-	Électorale	Lors du découpage législatif de 1986, le nombre de circonscriptions législatives passe dans le Loiret de 4 à 5. Un nouveau redécoupage intervient en 2010 avec la loi du 23 février 2010. En attribuant un siège de député « par tranche » de 125 000 habitants, le nombre de circonscriptions par département varie désormais de 1 à 21 ^{33,34} . Dans le Loiret, le nombre de circonscriptions passe de cinq à six ³⁵ . Noyers, initialement rattachée à la cinquième circonscription, est, après 2010, rattachée à la sixième circonscription ³⁶ .

COURBE DEMOGRAPHIQUE NOYERS



Courbe démographique générale

Courbe démographique Exploitations agricoles

Courbe démographique élèves